CANADIAN BOCCIA CHAMPIONSHIPS

CHAMPIONNATS CANADIENS de BOCCIA

2026

RICHMOND, BC

Document technique



BOCCIA CANADA | Powered by / Supporté par The Canadian Cerebral Palsy Sports Association / L'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux

Table des matières

Table des matières 1

1. Aperçu de la compétition 2

1.1 Horaire générale 2

1.2 Tours de site, cérémonie d'ouverture, réunion des athlètes et réunion technique – Horaire 3

2. Classification 3

2.1 Horaire de la classification 4

3. Vérification d'équipement 4

3.1 Horaire de la vérification d'équipement 5

4. Entraînement 5

4.1 Horaire d'entraînement 5

5. Compétition 6

5.1 Critères d'admissibilité 6

5.2 Numéros de compétition (dossards) 6

5.3 Catégories de compétition 6

5.4 Règles 6

5.5 Structure de la compétition 7

5.6 Nombre maximal d'athlètes 7

6. Communication de l'horaire et des résultats 8

7. Compétition par équipes et doubles 8

7.1 Changements à la composition des équipes et des doubles 8

8. Code de conduite 9

9. Athlètes, équipes et doubles participants 9

1. Aperçu de la compétition

Les Championnats canadiens de boccia 2026 sont organisés par Boccia Canada et SportAbility BC. Cet événement rassemble 5 provinces et 44 athlètes qui s'affrontent dans les catégories individuelles, en duo et par équipe.

1.1 Horaire générale

	Mar. 29 sept.	Mer. 30 sept.	Jeu. 1er oct.	Ven. 2 oct.	Sam. 3 oct.	Dim. 4 oct.	Lun. 5 oct.
Arrivées et accréditation							
Classification							
Entraînement							
Vérification d'équipement							
Cérémonie d'ouverture							
Compétition individuelle							
Cérémonie de médaille individuelle							
Compétition des équipes et doubles							
Cérémonie de médaille des équipes et doubles							
Départs							

CONFIRMATION D'HORAIRE

Les heures exactes de début des matchs, l'attribution des courts et l'ordre des matchs ne seront confirmés qu'après le tirage au sort officiel, lors de la réunion technique du mercredi 30 septembre. L'horaire définitif de la compétition sera distribué aux gérants d'équipe et publié sur le BCMS. Veuillez considérér les dates ci-dessu comme un cadre de référence pour votre planification et consulter systématiquement le BCMS pour connaître l'horaire quotidien en temps réel. Dans la mesure du possible, les mises à jour seront communiquées via le groupe WhatsApp des gérants d'équipe et des joueurs bénéficiant d'une « wild card ».

* Par souci de clarté, le format de 24 heures est utilisé dans le présent document (p. ex. : 21 h 00 = 9h00 p.m.) et toutes les heures sont exprimées en HNP (heure normale du Pacifique).

1.2 Tours de site, cérémonie d'ouverture, réunion des athlètes et réunion technique – Horaire

Heure	Activité	Lieu
9h00 – 12h00	Visites de site (optionnel)	Hall d'entrée
9h00 – 15h00	Classification	Salle 2029A
9h00 – 15h00	Entraînement	Terrains de compétition
10h30 – 15h15	Vérification d'équipement	Salle d'appel
12h00 – 13h00	Dîner (boîte)	Zone de dîner
15h00 – 16h00	Réunion des athlètes	Terrains de compétition
16h30 – 17h30	Cérémonie d'ouverture	Terrains de pratique
17h30 – 18h30	Réunion technique	Salle 2029B

2. Classification

Classificatrice en chef : Lorette Dupuis
Classificatrice en chef adjoint : Jane Blaine
Coordinatrice de la classification: Zoe Meil-Charbonneau (zmeil@bocciacanada.ca)

Tous les athlètes participant aux Championnats canadiens de boccia doivent être classés. La classification sera effectuée conformément à la 4e édition du Manuel de classification de Boccia Canada.

La classification aura lieu dans la salle 2029A du site de la compétition, le mercredi 30 septembre 2026, selon l'horaire indiqué ci-dessous.

IMPORTANT : Les athlètes devant subir une classification doivent s'assurer que le formulaire de diagnostic médical est dûment rempli et renvoyé à zmeil@bocciacanada.ca trois semaines avant leur arrivées sur place pour la classification. À défaut, l'athlète pourrait ne pas être autorisé à participer à la compétition.

Tous les athlètes devant faire l'objet d'une classification ont été informés directement des détails concernant le processus de classification ainsi que des articles et du personnel qu'ils doivent apporter avec eux.

Advenant qu'une contestation soit déposée, la décision du comité de classification restera valide pour cette compétition et la contestation sera traitée lors de la prochaine compétition de Boccia Canada à laquelle l'athlète participera, conformément à la procédure décrite dans la 4e édition du Manuel de classification de Boccia Canada (lien ci-dessus).

En cas de modification de la classification une fois les matchs commencés, la **règle 2.1.5.1** du Manuel des compétitions et des classements 2025-2028 v3.0 s'appliquera.

Les épreuves individuelles et par équipe/en double sont considérées comme des épreuves distinctes; par conséquent, toute modification de classification effectuée une fois les matchs individuels commencés prendra effet au début de l'épreuve par équipe/en double.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la classificatrice en chef ou la coordinatrice de la classification.

2.1 Horaire de la classification

Heure	**Athlète**
9h00	Bhavyn Sandhu
10h00	Emily Hill
11h00	Russ Dolton
12h00	Pause
13h00	Julian Caverley
14h00	Claudia Bertrand

3. Vérification d'équipement

La vérification de l'équipement aura lieu le mercredi 30 septembre, selon l'horaire suivant au site de la compétition.

3.1 Horaire de la vérification d'équipement

Heure	**Province**	**Nombre d'athlètes**
10h30	QC	14
11h05	C.-B.	10
13h05	ON	11
15h00	N.-B./T.-N.L./WC	9

Un classificateur sera disponible après 15h00 pour tout athlète portant une attelle, un gant ou tout autre équipement devant faire l'objet d'un examen par le classificateur.

4. Entraînement

Les entraînements auront lieu sur les terrains de compétition du site de la compétition le mercredi 30 septembre, selon l'horaire suivant.

Entraînements sur les terrains de compétition (Terrain de jeu)

Les équipes doivent se présenter à l'entrée de la zone de compétition au moins 5 minutes avant l'heure prévue.

Cinq minutes avant la fin de la séance, les équipes doivent cesser l'entraînement et préparer tout l'équipement pour partir à l'heure prévue.

Seuls le personnel accrédité ou les athlètes dont l'entraînement est prévu sont autorisés à accéder à la zone d'entraînement.

Pendant les séances d'entraînement, veuillez-vous limiter exclusivement au(x) terrain(s) attribué(s) à votre province ou territoire et veillez à ne pas déranger les athlètes qui s'entraînent sur les autres terrains.

4.1 Horaire d'entraînement

Numéro de terrain de compétition								
Heure	1	2	3	4	5	6	7	8
9h00	C.-B.	C.-B.	C.-B.					
11h00	QC	QC	QC	QC	ON	ON	ON	ON
13h00	N.-B.	N.-B.	T.-N. L.	T.-N. L.	WC	WC	C.-B.	

5. Compétition

5.1 Critères d'admissibilité

Tous les participants doivent être membres en règle d'une organisation partenaire provinciale de l'Association canadienne des sports pour les paralytiques cérébraux. Les athlètes doivent avoir 15 ans avant le 1er janvier 2026.

Les provinces, les territoires et les athlètes bénéficiant d'une invitation spéciale admissibles à participer aux Championnats canadiens de boccia de 2026 doivent avoir payé la totalité des frais d'inscription et fourni tous les renseignements requis pour l'inscription.

5.2 Numéros de compétition (dossards)

Les dossards seront distribués lors de la première réunion technique, une fois le classement établi. Si un athlète oublie, perd ou choisit de ne pas porter son dossard, il ne sera pas autorisé à entrer dans la zone d'échauffement, la salle d'appel ou l'aire de compétition (Règle 7.3).

AUCUN dossard de remplacement ne sera disponible.

5.3 Catégories de compétition

Individuel : BC1, BC2, BC3, BC4, BC5, Ouvert

Équipes / doubles : Équipe BC1/2, Doubles BC3, Doubles BC4/BC5/Ouvert

La catégorie OUVERT est réservée aux athlètes présentant un handicap qui ne répond pas aux critères des catégories BC1, BC2, BC3, BC4, ou BC5.

5.4 Règles

Ce tournoi se déroulera conformément aux Règlements internationaux de boccia 2025-2028, version 1.2.1. Le délégué technique sera chargé de trancher toute question technique non abordée dans le présent document.

Il incombe à chaque province participant aux Championnats canadiens de boccia de s'assurer que tous les compétiteurs et membres du personnel technique connaissant bien la 4e édition des Règles de classification de Boccia Canada, le Manuel des compétitions et du classement mondial de boccia 2025-2028 2025-2028 ainsi que les Règles internationales de boccia de World Boccia 2025-2028, version 1.1 (lien ci-dessus).

5.5 Structure de la compétition

L'horaire définitif de la compétition sera rendu public après le tirage au sort officiel, lors de la réunion technique qui se tiendra le mercredi 30 septembre, et sera transmis aux athlètes bénéficiant d'une « wild card », aux gérants d'équipe ou aux personnes désignées.

La structure de la compétition est conforme aux principes définis par World Boccia. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Manuel de compétition de World Boccia. La structure de la compétition sera expliquée plus en détails lors de la réunion technique.

Les groupes seront constituées conformément aux classements les plus récents de Boccia Canada, disponibles ici : https://bocciacanada.ca/fr/boccia/resultats-et-classements-nationaux/

5.6 Nombre maximal d'athlètes

Les athlètes bénéficiant d'une invitation spéciale ont été acceptés sur décision du délégué technique. Les catégories individuelles restent mixtes pour cette compétition.

Individuel	
BC1	12
BC2	12
BC3	12
BC4	8
BC5	6
Ouvert	4

Équipes et doubles		
Équipe BC1/2	Doubles BC3	Doubles BC4/BC5/Ouvert
6	4	4

6. Communication de l’horaire et des résultats

Le groupe WhatsApp des gérants d’équipe et des athlètes « wild card » servira à communiquer avec les représentants des équipes de chaque province. Ces derniers sont chargés de transmettre ces renseignements aux membres de leur délégation. Les athlètes « wild card » et ceux qui n’ont ni gérant d’équipe ni entraîneur seront ajoutés directement au groupe WhatsApp.

Le délégué technique créera le groupe WhatsApp à l’aide des numéros de cellulaire fournis lors du processus d’inscription. Il incombe à chaque participant d’avoir l’application WhatsApp installée sur son téléphone.

L’horaire et les résultats de la compétition seront accessibles tout au long de l’événement via le Système de gestion des compétitions de boccia (BCMS). Le lien vers le BCMS sera partagé sur le site Web de l’événement et dans le groupe WhatsApp une fois que les évaluations de classification auront été menées à bien et que l’horaire aura été confirmé.

L’horaire de la compétition sera également passé en revue avec les provinces lors de la réunion technique.

Un code QR renvoyant à l’horaire sera affiché sur les lieux pendant la compétition et sera également accessible en ligne à l’adresse www.bocciacanada.ca.

7. Compétition par équipes et doubles

La répartition des équipes ou des duos a été décidée par le délégué technique et s’est faite conformément au processus d’attribution des créneaux horaires publié.

La réunion technique destinée aux équipes et aux duos aura lieu dans la soirée du vendredi 2 octobre, après la conclusion de la compétition individuelle.

7.1 Changements à la composition des équipes et des doubles

La composition des équipes et des doubles doivent être soumises au plus tard le vendredi 2 octobre à 12h00 (heure du Pacifique).

Aucune modification ne sera acceptée dans la composition des équipes ou des duos, sauf en cas de blessure, de maladie ou de changement de classification.
En cas de blessure, de maladie ou de changement de classification, un athlète « wild card » peut remplacer un athlète d’une équipe ou d’un duo provincial avant le début de l’épreuve par équipe et en duo.

Les remplacements ne sont autorisés **que si** un athlète ne peut participer à la compétition en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'un changement de classification.

La composition de toutes les équipes et de tous les duos (y compris les remplaçants en cas de blessure, de maladie ou de changement de catégorie) doit être confirmée par écrit au délégué technique au plus tard à 12h00 (midi) le vendredi 2 octobre.

8. Code de conduite

Le code de conduite de l'Association canadienne des sports pour paralytiques cérébraux servira de référence pour tous les participants.

9. Athlètes, équipes et doubles participants

BC1	
Chris Halpen	C.-B.
Claudia Bertrand	WC
Dorya Belal	QC
Emily Hill	C.-B.
Hanif Mawji	C.-B.
Joe Philpott	T.N.L.
Justine Bureau	QC
Kyle Scott	ON
Lance Cryderman	ON
Luke Cambridge	C.-B.
Stephen Westcott	T.N.L.

BC2	
Danik Allard	QC
David Simoneau	WC
Dominic Gomez	ON
Jim Davis	ON
Julian Caverley	ON
Kristyn Collins	T.N.L.
Lisa Ferenc	C.-B.
Liza Puri	ON
Mégane Ravary	WC
Nathan Bragg	C.-B.
Olivier Dussault	QC
Olivier Roy	QC

BC3			
Alexandre Lemaire	QC	Fatima Abderrahmane	QC
Alexandre Raymond	QC	Joshua Gautier	ON
Alexandre Ziegler	QC	Samuel Lafleur	QC
Bryce Desrochers	ON	Theresa MacLeod	N.-B.
Carter Plumb	ON		

BC4	
Alison Levine	QC
Andrew Woodrow	T.N.L.
Giovanni de Sero	ON
Iulian Ciobanu	QC
Marco Dispaltro	QC
Martha Gustafson	ON

BC5	
Marc-Antoine Goupil	QC
Russ Dolton	C.-B.

Ouvert	
Bhavyn Sandhu	C.-B.
Daniel Hutchinson	WC
Kylie Waters	C.-B.
Mildred Thomas	C.-B.

Catégorie	Équipe provincial
Équipe BC1/2	C.-B. 1
	ONTARIO 1
	T.N.L.
	C.-B. 2
	ONTARIO 2
	QUÉBEC
Doubles BC3	ONTARIO
	QUÉBEC 1
	QUÉBEC 2
	N.-B.
Doubles BC4/5/Ouvert	QUÉBEC
	ONTARIO
	C.-B. 1
	C.-B. 2